

**Société iXSurvey**

46 Quai François MITTERRAND  
13600 LA CIOTAT / FRANCE  
Tél : + 33 4 42 71 33 33  
Fax : + 33 1 30 08 86 01  
Mail : info@ixsurvey.com

**A l'attention de Mme MAYOT et de Mr CHAPTAL**  
**DDTM des Bouches-du-Rhône**  
16, rue Antoine Zattara  
13332 MARSEILLE Cedex 3

La Ciotat, le 18 septembre 2015,

**OBJET : Addendum concernant le calcul des emprises du câble MML**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du développement d'un projet de route sous-marine de câble à fibre optique entre Marseille et Monaco, la société iXSurvey a été consultée pour rédiger les divers documents environnementaux et réglementaires permettant les atterrages sur chaque terminaison de la route de câble jusqu'aux chambres de plage.

Suite à une actualisation des calculs des emprises, vous trouverez ci-dessous une modification du tableau 1 page 4 de pièce 3. L'emprise du câble MML dans les eaux territoriales françaises au niveau du département des Bouches-du-Rhône a été initialement définie à 2 189 m<sup>2</sup> alors qu'elle est de 2 108 m<sup>2</sup>.

Le tableau suivant présente la synthèse des emprises du câble MML le long de l'intégralité de la route avec les différentes marges prises de part et d'autre de celui-ci.

MML				
Type de câble	Diamètre (cm)	Longueur de câble (m)	Marge totale (cm)	Emprise par type de câble (m <sup>2</sup> )
DA	4.30	28 823	0.40	1 355

MML				
SA	2.80	36 863	0.30	1 143
LWP	2.3	13 385	0.25	341
LW	1.70	187 925	0.20	3 571

<b>Emprise totale (m<sup>2</sup>)</b>	<b>6 409</b>
<b>Emprise dans les eaux territoriales françaises au large du département des Alpes-Maritimes (m<sup>2</sup>)</b>	<b>561</b>
<b>Emprise dans les eaux territoriales françaises au large du département des Bouches-du-Rhône (m<sup>2</sup>)</b>	<b>2 108</b>
<b>Emprise dans les eaux territoriales monégasques (m<sup>2</sup>)</b>	<b>211</b>
<b>Emprise dans les eaux internationales (m<sup>2</sup>)</b>	<b>3 529</b>

*Tableau 1 : Emprise de l'ensemble du projet.*

En espérant que cette modification puisse être intégrée au dossier référencé :  
« iXSurvey\_SIPARTECH\_ProjetPoseFibreOptique\_ConcessionDéclaration\_MARSEILLE\_V3.0 ».

Nous vous remercions grandement pour la prise en compte de ce changement.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Laura BARDET

Chargée d'études Environnement Marin

